



N° d'affichage :

SEC/2019/03/.003

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 05 Avril 2019

Membres en exercice : 27

Membres présents : 17

Suffrages exprimés : 17

Votes Pour : 16

Votes Contre : 00

Abstention : 01

Certifiée exécutoire par le Maire compte tenu de l'affichage et de la réception en Préfecture le
Deshaies, le

La Directrice Générale des Services

Myène LACIDES

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi cinq (05) du mois d'Avril à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la Commune de DESHAIES, par suite à la convocation en date du vingt-six mars 2019.

Sont présents : MARC Jeanny, GUILLAUME Alphonse, MANIOC Alain, OPET Ghislaine, GOUBIN Fred, BARRE Augustina, NICOISE Robert (*respectivement, Maire, 1^{er}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} adjoint*), MOUILA Gladys, PHILETAS Christina, GAMIETTE Myonette, GAMIETTE Julien, CARENE Marie-Yvonne, JUDITH (*née GOUBIN*) Villard, SOMMEIL Nicole, VALUET Odette, GAMIETTE Liliane, MOBETIE Marie-France (Conseillers municipaux)

Pouvoir et excusée : BERNIER Maritza (*Procuration à Madame JUDITH Villard*),

Absents excusés : APPOLINAIRE Lionel, ALIDOR Fritz, MATHIASIN Max, FLÉMIN Félix (conseillers municipaux)

Sont absent : Philippe MORVAN, Irmine MICHALON, SABAS Sydney, JEAN née SABAS Lydie, BALZINC Théogat (conseillers municipaux),

Secrétaire de séance : Julien GAMIETTE

Ont assisté : Directrice Générale des Services : Myène LACIDES

Secrétaires Administratives : Odile OPET et Yasmine SAINT-MARC

Deshaies, le 08/04/2019

Le Maire

Jeanny MARC

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication

BUDGET EAU : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2018

EXPOSE DES MOTIFS

Madame le Maire informe l'assemblée que le service de distribution d'eau potable est un service public industriel et commercial : il doit disposer d'un budget distinct permettant de déterminer le coût du service rendu et d'assurer son équilibre.

Le dépenses d'investissement et de fonctionnement doivent être couvertes par les recettes du service.





N° d'affichage :

SEC/2019/03/.003

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 05 Avril 2019

Ainsi, le Compte Administratif retraçant l'exécution du budget par l'ordonnateur et se présente comme suit :

CA Budget EAU 2018	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice 2018	52 772,46 €	47 209,09 €	128 967,98 €	346 476,93 €	181 740,44 €	393 686,02 €
Résultat de l'exercice 2018	5 563,37 €			217 508,95 €	5 563,37 €	211 945,58 €
Résultat reporté N-1		34 468,03 €	118 001,27 €		118 001,27 €	34 468,03 €
TOTAUX	52 772,46 €	81 677,12 €	246 969,25 €	346 476,93 €	299 741,71 €	428 154,05 €
Résultat de clôture 2018		28 904,66 €		99 507,68 €		128 412,34 €
Restes à réaliser			325 855,83 €	265 000,00 €	325 855,83 €	265 000,00 €
TOTAUX CUMULES	52 772,46 €	81 677,12 €	572 825,08 €	611 476,93 €	625 597,54 €	693 154,05 €
RESULTATS DEFINITIFS		28 904,66 €		38 651,85 €		67 556,51 €

En 2018, le résultat de l'exercice pour :

- ☛ la section de Fonctionnement est déficitaire et s'élève à 5 563,37 €
- ☛ la section d'investissement excédentaire d'un montant de 217 508,95 €

Après report des résultats au titre de l'exercice 2017, excédents de 34 468,03 € pour la section de fonctionnement et 217 508,95 € pour la section d'investissement, le Compte Administratif a été arrêté à la somme de 428 154,05 € en recettes et 299 741,71 € en dépenses.

Ainsi, les résultats de clôture de l'exercice 2018 présentent un excédent globalisé de 128 412,34 €, répartis comme suit :

- ☛ **28 904,66 € pour la section de fonctionnement**
- ☛ **99 507,68 € pour la section d'investissement**

Après reprise des restes à payer et à réaliser qui s'élèvent respectivement à 325 855,85 € en dépenses et 265 000 € en recette, (voir annexes), le résultat définitif de la Commune au 31 décembre 2018 présente ainsi un solde excédentaire de 67 556,51 €.



N° d'affichage :

SEC/2019/03/.003

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 05 Avril 2019

DISPOSITIF DECISIONNEL**Le Conseil Municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi NOTRÉ en son article 107 abordant les nouvelles obligations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux,

Vu le décret n°1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

Considérant que le Conseil Municipal doit se prononcer avant le 15 Avril de l'année N+1 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Madame le Maire

Considérant que pour ce faire Madame le Maire a quitté la séance et a été remplacée par Monsieur Alphonse GUILLAUME

Considérant que le Compte de Gestion adopté préalablement fait ressortir une identité d'exécution d'écritures avec le Compte Administratif,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à la MAJORITE (1 ABSTENTION)**Article 1 : D'ADOPTER** le compte administratif « Budget Eau » 2018 qui présente les résultats suivants (Annexe 1 et 2)

- Excédent en Investissement de : 38 651,85 €
- Excédent d'exploitation de : 28 904,66 €
- Soit un excédent globalisé de : 67 556,51 €

• **Annexe 1**

ETAT DES DEPENSES ENGAGEES ET NON MANDATEES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2018			
SECTION INVESTISSEMENT			
ANNEE	DESIGNATION DES DEPENSES	IMPUTATION	DEPENSES ENGAGEES
2016	Surpresseurs	21531	325 855,83 €
TOTAL			325 855,83 €





- Annexe 2

ETAT DES RESTES A RECOUVRER A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
SECTION INVESTISSEMENT

IMPUTATION	DESIGNATION DES RECETTES	ORDINAIRE	EXTRAORDINAIRE
13111	Office de l'eau	Surpresseurs	165 000,00 €
13118	DETR 2016	Surpresseurs	100 000,00 €
TOTAL			265 000,00 €

Article 2 : DE LUI DONNER pouvoir pour signer les actes s'y rapportant

Deshaies, le 09 Avril 2019

Ont signé au registre tous les membres présents
Pour expédition conforme

Le Maire

Jeanny MARC